

MINISTERE DE L'EDUCATION  
NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION  
ET DE LA PROMOTION DES  
LANGUES NATIONALES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Ouagadougou, le

28 MAR 2022

N°2022 -093--/MENAPLN/SG/DRH

## COMMUNIQUE

Le Directeur des Ressources humaines du Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN) informe les candidats définitivement admis aux concours de recrutement sur mesures nouvelles spéciales, session de 2021, de mille (1000) Instituteurs adjoints certifiés (IAC) et les Professeurs, recrutés parmi les bénéficiaires du Programme Emplois Jeunes pour l'Education nationale (PEJEN) qui n'ont pas pu effectuer l'enrôlement biométrique du mercredi 09 au mardi 15 mars 2022 qu'une **opération d'enrôlement de rattrapage** est organisée à leur endroit le **vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022** à l'immeuble **Building LAMIZANA**, sis côté ouest de la radio nationale de 08heures à 14 heures.

Ils sont par ailleurs informés que les dossiers d'intégration seront réceptionnés sur place.

Pièces à fournir :

- Copie légalisée de la CNIB
- Copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance
- Copie non légalisée du certificat de mariage pour les femmes porter le nom du conjoint.



Y. Hermann KABORE